



CABINET DU PRÉSIDENT

☎ : 01-69-72-19-04

www.coeuressonne.fr

EB/ABM/2022/CAB-003

Monsieur Cédric O

**Secrétaire d'Etat chargé de la
transition numérique et des
communications électroniques
Ministère de l'Economie, des
finances et de la relance
139 Rue de Bercy
75012 Paris**

Objet : Dysfonctionnements dans le déploiement de la fibre

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Au regard des forts enjeux sociaux et économiques liés à l'accès à la fibre, les élus de Cœur d'Essonne Agglomération, intercommunalité francilienne rassemblant 21 communes et près de 200 000 habitants se sont fortement engagés depuis plusieurs années pour accompagner la mise en place de l'infrastructure nécessaire sur leur territoire.

Un réseau d'initiative publique a été déployé dès 2014 sur une partie du territoire par l'opérateur Tutor, devenu Covage, puis Altitude Infra, alors que les grands fournisseurs d'accès à Internet (FAI) ne respectaient pas leurs engagements calendaires en matière de travaux de déploiement dans le cadre contractuel des AMII. Plusieurs opérateurs alternatifs (K-net, Coriolis, Lafibrevidéofutur, etc.) ont ainsi permis la connexion à la fibre des habitants et ce modèle d'organisation a fonctionné correctement pendant des années. Sur le reste du territoire, le réseau a été déployé soit par le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique soit par les opérateurs dans le cadre de la mise en œuvre des AMII.

En effet, pour les habitants comme pour les entreprises, l'accès à la fibre optique est incontournable dans bien des domaines de la vie quotidienne (médicales, documents administratifs, enseignements, cultures, ...) et cette réalité est encore plus prégnante aujourd'hui avec les conséquences de la crise du Covid-19.

Malheureusement, alors que les grands opérateurs se livrent une rude bataille commerciale pour conquérir de nouveaux abonnés, la quantité de connexions a pris le dessus sur la qualité du service et les Cœur d'Essonnais subissent le cycle sans fin des incidents sur le réseau avec des coupures sauvages de plusieurs mois et des reconnexion successives, conduites par divers sous-traitants insuffisamment maîtrisées par leurs commanditaires.

Après de multiples interventions auprès des opérateurs, de Covage/Altitude Infra (délégataire) et des délégants du RIP (Syndicat Sipperec et SMO Essonne Numérique), force est de constater que la non-gestion par les FAI de leurs divers intervenants sur le terrain, et la désorganisation du marché public national avec des responsabilités croisées, ne peuvent être traitées à l'échelon local.

De plus, nous constatons chaque jour les dégâts du règlement à l'acte (pour chaque connexion) des intervenants techniques bien souvent missionnés par l'ensemble des FAI et qui les incitent à intervenir coûte que coûte sans veiller à la qualité des branchements réalisés et leurs durabilités.

C'est pour cette raison que nous vous sollicitons, en tant qu'élus locaux qui sont interpellés quotidiennement par leurs habitants, afin que de nouvelles orientations soient envisagées.

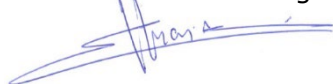
Il apparaît clairement que la responsabilité partagée et diffuse entre les différents acteurs et intervenants sur le réseau, principalement les Opérateurs d'Infrastructures (OI) et les Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale (OCEN), est la cause de très lourds dysfonctionnements. La mise en responsabilité d'un acteur unique intervenant sur la fibre, aussi bien sur le déploiement du raccordement final que sur le Service Après-Vente (SAV) nous paraît donc indispensable pour permettre le suivi de plans d'actions clairs mais aussi identifier et traiter les éventuels problèmes rencontrés.

Nous souhaiterions que cette demande de réorganisation puisse être portée par le Gouvernement auprès de l'Arcep et nous vous informons que nous sommes prêts à expérimenter ce nouveau fonctionnement au sein de notre agglomération. La renégociation du contrat du SIPPEREC avec l'OI à la fin mars 2022 pourrait intégrer cette demande.

Ainsi, les OCEN pourraient garder le contact avec leurs clients en intervenant sur les paramétrages de leurs « box » avec un accompagnement à plus forte valeur ajoutée. Pour toute intervention sur les fibres (PB, PBO, PM, ...), une demande serait émise par l'OCEN auprès de l'OI. Ainsi, les responsabilités seraient clairement établies, et la maintenance facilitée. De plus, avec une seule société responsable de ces nombreux sous-traitants, le suivi serait facilité avec la mise en place du nouveau mode d'intervention envisagé par l'Arcep (Mode STOC v2).

En vous remerciant par avance de votre soutien à notre démarche, nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet essentiel pour le quotidien de nos concitoyens et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric BRAIVE
Président de Cœur
d'Essonne Agglomération
Maire de Leuville-sur-Orge



Gilles FRAYSSE
Vice-président en charge
du numérique
Maire de Villiers-Sur-Orge



Véronique MAYEUR
Maire de Breuillet



Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois



Sophie RIGAULT
Maire de Saint-Michel-sur-Orge



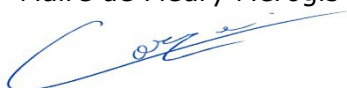
Christian BERAUD
Maire d'Arpajon



Marianne DURANTON
Maire de Morsang-sur-Orge



Olivier CORZANI
Maire de Fleury Mérogis



Nicolas MEARY
Maire de Brétigny-sur-Orge



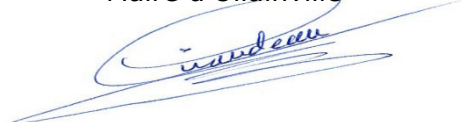
Alain LAMOUR
Maire de Longpont-sur-Orge



Georges JOUBERT
Maire de Marolles-en-Hurepoix



Jean-Michel GIRAudeau
Maire d'Ollainville



Norbert SANTIN
Maire de Saint-Germain-lès-Arpajon



Sylvain TANGUY
Maire du Plessis-Pâté



François CHOLLEY
Maire de Villemoisson-sur-Orge



Fabienne LEGUICHER
Maire de la Norville



Thierry ROUYER
Maire de Bruyères-le-Châtel



Kim DELMOTTE
Maire de Cheptainville



Edouard MATT
Maire d'Egly



Philippe LE FOL
Maire d'Avrainville



Michel COLLET
Maire de Guibeville



Copie à :

Madame Laure de La Raudière - Présidente de l'Arcep - 14 Rue Gerty Archimède, 75012 Paris

Monsieur Jacques JP Martin - Président du SIPPEREC - 173/175, Rue de Bercy, 75588 Paris